

**CELEBRATION DE L'ANNEE  
INTERNATIONALE DES PEUPLES INDIGENES  
EN KANAKY**

---

**INTERVENTION  
DU  
PRESIDENT DU FLNKS  
MAIRE DE POINDIMIE**

**OUVRANT LES MANIFESTATIONS  
MARQUANT L'ANNEE  
INTERNATIONALE DES PEUPLES INDIGENES**

**A**

**POINDIMIE**

**LES 24 ET 25 SEPTEMBRE 1993**

Au nom des Autorités Coutumières et du Peuple Kanak  
Paicî-Camuki,

Au nom de la population de Poindimié,

En mon nom personnel, Maire de la Commune de  
Poindimié et Président du FLNKS,

Je tiens à dire, à ce moment, l'immense satisfaction que  
chacun de nous éprouve depuis une semaine à voir la  
mobilisation des différentes tribus, chefferies et aires du Pays  
Kanak pour manifester l'existence du peuple indigène de  
Kanaky et pour être représentés aujourd'hui à Poindimié, en  
pays Paicî-Camuki.

Bienvenue aux délégations et personnalités Kanak,  
coutumiers et élus qui arrivent :

- . des pays Iaai, Drehu, Nengone,
- . du pays Drubéa-Kapuné,
- . du pays Xârâcùù,
- . du pays Ajié-Arhô,
- . du pays Hoot ma Whaap.

Je voudrais ensuite saluer la présence parmi nous de nos invités, les dignes représentants d'autres peuples indigènes qui ont parfois parcouru un long trajet par-delà les océans et des pays pour nous rejoindre :

. Mr **Henry LIKERS**, Responsable du Département Chargé de l'Environnement au Conseil MOHAWK, représentant la Confédération iroquoise du Canada que nous sommes honorés de connaître,

. Mr **Terry WIDDERS**, représentant le peuple Aborigène d'Australie, qui partage avec nous le même espace et le même tronc culturel,

. MM. **Ben TERITEHAU** et **Joinville POMARE**, représentant le Front de Libération de la Polynésie avec le Groupe des Iles Australes représentant le peuple Maohi de Polynésie qui partagent avec nous la même histoire coloniale, et bien des démarches internationales,

. A la communauté Maohi, à la communauté wallisienne et futunienne, aux membres des autres communautés océaniques, asiatiques et européennes présents dans notre pays depuis déjà des décennies,

Bienvenue et merci de votre présence ici. Vous êtes indigènes dans chacun de vos pays. Votre présence parmi nous témoigne de la reconnaissance du fait indigène Kanak et de

l'intérêt que nous devons tous porter aux particularismes de chacun de nos peuples et qui doivent enrichir notre Humanité.

C'est également aujourd'hui un très grand honneur et un grand réconfort d'accueillir parmi nous nos frères et soeurs de notre grande Mélanésie déjà indépendante.

Bienvenue à Son Excellence le **Dr John WAIKO** qui conduit une grande délégation de Papouasie Nelle-Guinée composée de:

- . Mr **Peter YAMA**, membre du Parlement,
- . Mr **Mathias IJAPE**, membre du Parlement,
- . Son Excellence Sir **Peter TSIAMALILI**,  
Ambassadeur de Papouasie Nelle Guinée aux Iles  
Fidji,
- . Mr **Damien GAMIANDU**, chef du Protocole,
- . Mr **James GOMEA**

et merci à Son Excellence Mr **John KAPUTIN**, Ministre des Affaires Etrangères de Papouasie Nelle Guinée d'avoir mené cette délégation jusqu'à Poindimié avant de repartir.

Bienvenue à Mme le Sénateur **Adi Litia CAKOBAU** représentant les Iles Fidji.

Bienvenue à la délégation Ni-Vanuatu conduite officiellement par :

. Mr **Gideon FRED**, Président du Conseil de  
Gouvernement local de Malekula,

. Mr **Lazare ASSAL**, Fonctionnaire du  
Département de la Culture,

. Mr **Sylvestre MELTETAKE**, Chargé du  
Protocole,

. Mr **Emil WANIEL**, Secrétaire au Ministère de la  
Justice.

Je tiens à vous remercier de votre présence qui témoigne de notre appartenance commune au même espace océanien, aux mêmes racines culturelles, aux mêmes traditions d'hospitalité et je formule le voeu qu'un jour, notre grande communauté solidifie ses liens dans une structuration moderne comme le préfigure aujourd'hui le Groupe "Fer de Lance Mélanésien".

Je voudrais enfin saluer et remercier de leur présence ici les dignes représentants des peuples et pays indépendants présents dans notre pays et invités du Peuple Kanak .

D'abord Monsieur le Délégué du Gouvernement Français, Haut-Commissaire de la République en Nouvelle Calédonie, Mr **Alain CHRISTNACHT** dont le rôle et l'action

dans la mise en oeuvre des Accords de Matignon-Oudinot sont largement appréciés et reconnus, notamment en ce qui concerne l'ouverture de notre pays à la zone Pacifique.

Ensuite Messieurs les Consuls qui avez bien voulu répondre à notre invitation et à qui je me dois de traduire la gratitude de notre peuple pour la bienveillance que vous avez toujours accordée à notre situation et à notre évolution.

Bienvenue à Mr **Leslie ROWE**, Consul Général d'Australie,

Bienvenue à Mr **Mac PRICE**, Consul Général de Nouvelle Zélande et à Madame PRICE,

Bienvenue à Mr **Totok PRIANAMTO**, Consul d'Indonésie par intérim,

Bienvenue à Mr **Serge BOURDET**, Consul de la République de Vanuatu.

Bienvenue à toutes et à tous.

En décidant les deux mots d'ordre suivants :

. "Les Années 1990-2000 Décennie internationale de l'élimination du colonialisme"

. et "1993 l'Année Internationale des Peuples Indigènes",

l'Assemblée Générale des Nations Unies place chaque nation, chaque peuple indigène en face à face avec la réalité d'une double histoire .

Celle d'abord de l'émancipation des peuples qui a déjà été largement réalisée par les nombreuses accessions à l'indépendance, mais qui n'est pas encore achevée. Les Nations Unies renouvellent le voeu que les peuples opprimés de par le Monde, comme dans les années 50-60, se libèrent.

Ensuite ces résolutions qui nous placent devant notre propre histoire et notre propre responsabilité.

Notre petit pays a été placé à la croisée de tous ces chemins. En 1958, il avait décidé de ne pas suivre le chemin de l'indépendance que bon nombre de peuples ont pris. Après de nombreuses péripéties, il a choisi depuis 1988 le chemin tracé par les Accords Matignon-Oudinot. Le peuple indigène Kanak se doit aujourd'hui de se déterminer sur les conditions de son existence et son devenir et pour le FLNKS, je dois dire que la seule garantie d'un avenir stable ne peut être que l'indépendance.

Cette commémoration ne pouvait mieux tomber pour nous. Elle rappelle qu'au-delà de nos contingences conjoncturelles, matérielles, nous sommes les produits d'une civilisation, la civilisation mélanésienne qui a sa propre histoire, qui s'est développée dans son organisation séculaire, qui a renouvelé les principes et les valeurs qui lui sont propres au contact de l'extérieur.

A vous les coutumiers,

Parce que vous avez su saisir cette dimension de l'événement en vous hissant au-dessus des attitudes mesquines, vous permettez la réussite de ce que j'appellerais la confirmation dans ce pays du fait indigène mélanésien. Confirmation, parce qu'il s'agit là de la suite d'une longue marche depuis l'annexion de 1853 et dont j'ai pensé qu'il était important de rappeler les grandes étapes.

Comme elle paraît loin cette exposition coloniale internationale et des pays d'Outre-Mer de mai à novembre 1931 où furent exposés au Bois de Vincennes à Paris beaucoup de nos vieux, symbole de la grande épopée coloniale et de l'emprise croissante de l'Occident sur le Monde.

En 1939, le premier Kanak, Josué Oudjié, est admis par décret à jouir des droits civiques réservés aux citoyens alors

que notre peuple était encore apatride chez lui sous le Régime de l'Indigénat.

Elle paraît anodine aujourd'hui cette lettre des tirailleurs Kanak qui, le 29 octobre 1945, demandaient qu'au titre de leur dévouement au service de la France, il soit accordé à leur peuple quelques assouplissements du régime oppressif et injuste. Ils demandaient que "la vieille société indigène, à laquelle ils appartiennent et sans laquelle ils seraient des déracinés dans leur propre pays, soit conservée".

On imagine quel fût le soulagement de notre peuple lorsque le Régime de l'Indigénat fût aboli en février 1946, lorsque les réquisitions, les corvées, les contrats d'engagements furent abolis en avril 1946, lorsque l'obligation de résidence fût abolie en mai 1946.

Puis, le vent de l'Histoire qui souffla après la seconde guerre ne pouvait pas ne pas toucher notre petit pays. L'indigène kanak dût alors conquérir les moindres parcelles de liberté qui lui sont offertes. Il participe au parti communiste calédonien en 1946, il participe à la naissance de l'AICLF (l'Association des Indigènes Calédoniens et Loyaltiens Français) et de l'UICALO (l'Union des Indigènes Calédoniens Amis de la Liberté dans l'Ordre) en 1947, puis la création de l'Union Calédonienne en 1953 consacre la volonté des indigènes à aller de l'avant.

Le 23 mai 1951, les Kanak accèdent au droit de vote.

Notre peuple croit atteindre le but d'un statut définitif lorsqu'en 1956 la Loi Cadre de large autonomie porte aux pouvoirs bon nombre de nos anciens qui seront ministres du gouvernement. Malheureusement, en 1963 et 1969, l'Etat reprend des prérogatives et les rênes du pays.

Mais ce ne sera qu'un intermède puisqu'en 1969, une nouvelle génération revendique l'existence d'une identité culturelle Kanak que le Festival Mélanésia 2000 propulsera sur la scène calédonienne. La naissance du mouvement d'indépendance en 1976, la reconnaissance du droit inné et actif des Kanak à Nainvilles-les-Roches en 1983, les événements de 1984 et 1988, donnent au fait indigène dans notre pays une dimension politique nouvelle. C'est ce fait qui est à nouveau inscrit à l'ONU en 1986, 33 ans après le retrait de la Nouvelle Calédonie de la liste des pays à décoloniser de l'ONU.

Chers amis,

Le chemin a été long et on ne fait que reprendre la suite. Mais l'Histoire du Monde et de notre pays, c'est l'Histoire des hommes qui bâtissent des civilisations qui se rencontrent et qui avancent dans le respect de leurs particularismes. Le passé doit être à l'esprit comme témoin d'erreurs qu'il ne faut pas refaire, d'acquis qu'il faut conforter. Le passé doit aider le

présent et servir l'avenir, parce que les choses ont grandement évolué dans notre pays et dans le Monde.

Qui pouvait penser en effet que le Peuple Kanak pourrait un jour, comme ce fut le cas pendant cette semaine, accueillir de son propre chef, à son invitation et sur son sol, des représentants d'autres peuples, des représentants d'Etats indépendants, le représentant de la France. En exerçant notre droit d'accueil dans nos huit aires, en montrant à tous nos hôtes quelques aspects de ce que nous sommes encore, je crois pouvoir dire que notre peuple relève la tête et que tout est permis pour le futur. J'ai eu écho de ce qui s'est passé en Pays Drubé-Kapuné et du message apporté par les représentants coutumiers des autres communautés présentes. J'en suis très sensible car il s'agit là des premiers pas d'une reconnaissance mutuelle, que l'Histoire coloniale a réussi à nous faire oublier alors même que c'est une valeur largement pratiquée dans le Pacifique depuis les temps anciens.

Mais le chemin est encore long et semé d'embûches. En m'excusant auprès des autres communautés indigènes présentes, je voudrais nous rappeler à cette occasion, à nous Kanak, qu'il ne faut pas que cette commémoration soit éphémère. Elle doit nous inciter à redoubler l'effort.

Tout d'abord parce que la situation de notre peuple reste encore très marginale proportionnellement à ce qu'il représente dans la population calédonienne. Nous n'avons

qu'un seul médecin, un seul magistrat, un seul professeur d'université, quelques officiers de police, quelques cadres. Tout cela reste encore insuffisant. Ensuite parce qu'il nous faut aussi faire preuve de beaucoup de tolérance.

Tolérance pour renforcer le rapprochement à l'intérieur de notre communauté indigène Kanak. Si l'évolution et l'émancipation sont des valeurs largement partagées, il nous faut cependant conserver nos valeurs culturelles en acceptant la modernité. Et nous devons, au-delà de nos appartenances politiques savoir préserver et renforcer l'unité sur l'essentiel, c'est à dire notre dignité d'un peuple millénaire et libre.

Tolérance vis-à-vis des autres qui nous demandent de penser à eux et à leurs enfants, vers ceux que nous voulons associer à la case que nous reconstruisons. C'est le plus difficile. Je comprends que c'est difficile de céder une terre alors qu'on vient de la retrouver depuis un siècle de spoliations.

Pour cet événement, nous, peuple indigène du pays Kanak, avons choisi de faire entendre notre voix sur la terre de nos aïeux. Mais cela ne saurait suffire parce ce que nous avons des responsabilités à prendre.

La principale, c'est celle d'être présent à partir d'aujourd'hui sur la question du devenir de ce pays.

Nous devons être présent pour dire, nous indigènes du pays Kanak, voilà ce que nous voulons. Voilà la place que nous proposons à ceux qui vivent avec nous dans notre pays. Rien ne saurait être définitif sans le peuple indigène.

Nous, les Kanak, devons dire comment, dans le contexte de la fin du siècle, nous comptons faire valoir nos spécificités. Comment, dans un processus qui s'annonce difficile, nous voulons que nos institutions coutumières soient prises en compte, comment nous voulons que la terre qui joue un rôle essentiel dans la civilisation Kanak continue de jouer ce rôle tout en permettant de faire face aux nouveaux défis.

En un mot, comment voulons-nous que ce qui nous fait différent de l'autre soit garanti pour éviter de perdre notre âme.

Ce défi, il nous appartient à nous, peuple indigène de ce pays, de le relever: politiques, coutumiers, religieux, syndicalistes, femmes, enfants.

Ce défi n'est pas utopique quand l'on sait que l'Occident est à la quête de nouvelles valeurs pour faire face aux conséquences d'une recherche trop poussée du bien-être matériel, du profit de la rentabilité. Les prochaines années seront, sur ce plan, décisives.

L'avenir de ce pays, l'avenir de nos enfants se déterminent en ce moment. Cet avenir ne garantira le meilleur développement pour le peuple indigène Kanak et les autres

qu'à la condition que chacun d'entre nous y apporte sa contribution.

Pour ces deux jours de manifestation, ici à Poindimié, en signe de Célébration de l'Année Internationale des Peuples Indigènes, nous avons choisi en même temps de montrer des aspects de notre patrimoine historique et culturel et de les partager avec les autres communautés. Tout cela doit se passer dans la dignité. Sur ce site, vont s'exprimer des vieux, des jeunes, des hommes et des femmes, à travers: des danses, des chants, des histoires, des légendes, des contes, des productions théâtrales et artisanales, des échanges d'idées et de pratiques. Et il y a surtout cette case construite pour la symbolique que notre culture indigène Kanak a su y concentrer :

- la symbolique de l'unité du clan et au-delà du peuple,
- la symbolique de l'accueil et de l'hospitalité,
- la symbolique de la globalité et donc du lien intangible entre les êtres vivants, entre les vivants et les esprits, entre les vivants et le cosmos.

Puissent cette rencontre et cette commémoration que j'ouvre solennellement être sous le signe du Renouveau, du Partage dans la Dignité des Hommes et des Femmes et ouvrir

sur l'Espoir pour tous les Peuples Indigènes de la Terre, de recouvrer leur pleine dignité.

Merci.